

# Pont mobile

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé  
apprenti encadré par tuteur  
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



## Risques :



- 1 Écrasement d'une personne par chute du véhicule suite au non-respect des consignes d'utilisation du constructeur (mauvais positionnement du véhicule, usure mécanique des éléments ou dépassement de charges).
- 2 Déchirement musculaire ou lumbago dûs au tiré-poussé manuel.
- 3 Chute de plain-pied ou écrasement lors du déplacement du pont.
- 4 Électrisation en cas de câble d'alimentation en mauvais état.
- 5 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important dû au déplacement de son centre de gravité.
- 4 Renversement suite à positionnement ou circulation sur un sol en pente, de résistance insuffisante ou suite à un accrochage.

Protections obligatoires :



## Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites d'utilisation fixées par le constructeur (gabarit et charge maximale d'utilisation).
- 2 Déplacer l'ensemble (pont + véhicule) à plusieurs opérateurs sur un parcours dégagé, sans pente, **le véhicule étant juste décollé du sol.**
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, déformations, etc.).
- 4 Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation électrique et veiller à ce qu'il soit convenablement rangé après utilisation.
- 5 S'assurer qu'aucune personne ou matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.

## Informations complémentaires :

**Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.**

**Pour la dépose d'un élément lourd du véhicule, préférer l'usage d'un pont à quatre colonnes.**

## Maintenance/vérifications :

Vérification semestrielle à la charge maximale d'utilisation.  
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :

